



Les Produits Forestiers
DUBÉ
FOREST PRODUCTS

168

DM3

Prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles par le ministère des Transports du Québec

Cacouna et Trois-Pistoles AUD6211 06 056

L'Isle-Verte, le 27 mai 2002.

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Madame Renée Poliquin, coordonnatrice
575, rue St-Amable, bureau 2.10
QUEBEC, QC
G1R 6A6

Objet : Mémoire – Projet de prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles

Madame,

Propriétaires depuis 1999, nous sommes quatre jeunes entrepreneurs qui oeuvrons dans le domaine du bois. Notre scierie et notre usine de transformation emploient 45 personnes à l'année, ce qui n'est pas négligeable pour l'économie de notre petite municipalité.

Comme vous saviez sans doute, le marché actuel du bois d'œuvre est extrêmement difficile. C'est dans un esprit de rentabilité que l'an dernier nous avons mis sur pied la construction d'un chemin de fer sur notre terrain afin de faire le chargement et le déchargement du bois de sciage et du bois rond. Cet investissement de plus de 180 000\$ nous permet de créer de nouveaux emplois et de réduire de beaucoup nos coûts de transport. En fait, ceci nous donne la possibilité de survivre à la situation économique actuelle.

Notre principale préoccupation par rapport au tracé présenté pour le prolongement de l'autoroute réside dans le fait ou ce tracé chevauche notre nouvelle construction de chemin de fer. Nous vous demandons donc de prendre en considération ces quelques points.

- Le tracé actuel pourrait être déplacé de la demi de son tracé actuel vers le côté sud et la voie du sud serait construite la première au lieu de la voie du nord, ainsi nous aurions plus de terrain d'entreposage et le site d'enfouissement ne serait touché qu'au minimum.
- Nous ne pouvons tolérer un viaduc en haut de la zone de chargement des wagons dû au fait qu'il n'y aura pas suffisamment d'espace pour faire le chargement et le déchargement avec la machinerie utilisée pour effectuer ce travail. Advenant le cas où le viaduc garderait son tracé actuel, nous ne respecterions pas cette hauteur, ce qui occasionnerait des bris au niveau du viaduc, des bris de machineries et de matériel sans compter la sécurité des employés.
- Nous ne pouvons allonger ou déplacer notre sortie de chemin de fer car la Rivière Verte borne notre terrain sur le côté sud et un site d'enfouissement sur le côté nord, .

Nous vous demandons donc de prendre en considération notre demande, il en va de la survie de notre entreprise.

Merci de l'attention que vous porterez à notre mémoire.

Francis Avoine
Directeur Général